

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

1) Construction d'un bâtiment de traitement des boues ; 2) Modifications et transformation d'un bassin de confinement des eaux de rejet accidentel (incendie, déversement) en bassin de stockage des boues de la STEP du site ;
3) Réhabilitation d'un ancien bassin de lagunage pour le transformer en bassin de confinement des eaux de rejet accidentel.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom PETIT

Prénom Patrice

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CRISTAL UNION

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

PETIT Patrice, Directeur d'établissement

RCS / SIRET

4 2 1 | 3 4 3 | 3 6 9 | 0 0 2 1 9

Forme juridique

Coopérative Agricole

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 ^o a : installations classées pour la protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un bâtiment industriel de faible hauteur pour abriter les équipements nécessaires à l'épaississement des boues produites par la STEP (injection de chaux et table d'égouttage sous vide) - Travaux de reprofilage et d'étanchéité sur l'actuel bassin de confinement des eaux incendie, afin de le transformer en bassin de stockage des boues de STEP ; - Réhabilitation d'un ancien bassin de lagunage pour la création en lieu et place du nouveau bassin de confinement des eaux incendie

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

1) Traitement des boues de STEP : épaississement des boues par injection de chaux (à hauteur de 20 à 25% en poids) et déshydratation par table sous vide (concentration finale à 70g/l)

2) Bassin de stockage des boues de la STEP du site : réhabilitation du bassin actuel de confinement des eaux (rejets accidentels) pour le transformer en bassin de stockage des boues.
En effet, le volume de boues estimé à venir nécessite un volume de stockage de 10 000 à 15 000 m³.
Le bassin actuel ne dispose pas d'un système d'étanchéité et doit être reprofilé et équipé pour pouvoir stocker le volume de boues générées.

3) Réhabilitation d'un ancien bassin de lagunage des eaux résiduaires non utilisé actuellement en un bassin de confinement. Ce bassin permettra de recueillir les eaux dit de "rejet accidentel", le bassin actuel sera dédié au stockage des boues. Ce bassin sera reprofilé et étanchéifié. Une étude de dimensionnement a permis de définir le volume d'eau à stocker (égal à 2900m³). Le volume de stockage futur sera de 5 000 m³.

4.2 Objectifs du projet

Ces travaux ont pour objectifs :

- de traiter les boues de STEP qui seront produites par le site
- d'optimiser les installations en place et limiter les emprises des ouvrages
- de conserver les modalités de gestion des effluents afin de garantir l'absence d'incidences qualitatives au milieu.

Ils rentrent dans le cadre d'une volonté de Cristal Union d'améliorer la gestion des eaux sur le site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- 1) La construction du bâtiment de traitement nécessite un décapage superficiel de surface des matériaux existants (remblai et terre végétale) à proximité immédiate des bâtiments existants de la STEP.
- 2) La réhabilitation du bassin de confinement existant nécessite son reprofilage : aménagement des pentes des digues périphériques, surcreusement, et mise en place d'un dispositif d'étanchéité.
- 3) Le nouveau bassin de confinement sera également reprofilé et étanchéifié. L'augmentation de volume du bassin actuel, non utilisé, portera sur 3 000 m³, soit une surface au sol supplémentaire de 1500 m² environ;

Les emprises du chantier resteront dans les limites de l'ICPE existante (zone STEP). Aucune co-activité ne sera générée avec les autres installations du site du fait de leur distance.

Les travaux seront limités aux emprises immédiates des bassins et des bâtiments constitutifs de la STEP.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- 1) Le bâtiment de traitement des boues de STEP recevra ces dernières des installations existantes pour être stabilisées et épaissies.
- 2) Le bassin de stockage des boues recevra les boues de la STEP auparavant épaissies par un dispositif de stabilisation à la chaux et d'égouttage portant la matière sèche initiale des boues de 2% - 3% à une matière sèche de 7 à 8 %. Les boues seront transportables et épandables sous forme liquide. Le bassin de 16 000 m³ pourra stocker les boues d'une année de fonctionnement de la STEP.
- 3) Le bassin de confinement des eaux de rejet accidentel permettra de récolter les eaux d'extinction incendie ainsi que les eaux polluées lors d'un éventuel sinistre.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site est classé au titre des ICPE (régime de l'autorisation, arrêté préfectoral d'autorisation du 02/02/2004) et le projet doit être porté à la connaissance du Préfet (Articles R 512-33, R 512-46-23 et R 512-54 du Code de l'environnement).

Un dossier dit de "porter à connaissance" sera réalisé.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
1) Surface bâtiment de traitement des boues de STEP	1) 140m2
2a) Volume utile du bassin de stockage des boues de STEP	2a) 16 000 m ³
2b) La surface au sol du bassin de stockage des boues de STEP	2b) 1,2 ha
3a) Volume de stockage du bassin de lagunage à réhabiliter en bassin de confinement	3a) 5 000 m ³
3b) La surface au sol du bassin de confinement	3b) 0,3 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

1150 rue Albert PERNE 76740
FONTAINE-LE-DUN

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 9° 8 1' 6 6 " 52 Lat. 0 0° 8 3' 9 8 " 53

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Demande d'autorisation déposée en 2003.

Arrêté préfectoral d'autorisation émis le 02 février 2004.

Dossier de synthèse rejet au milieu naturel déposé en janvier 2017

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve au sein du périmètre de la ZNIEFF II : "La Vallée du Dun" (230031023) La ZNIEFF I "Les anciens bassins d'épuration de Fontaine-le-Dun" (230030594) est située à moins de 250 m à l'est du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en plaine, dans le département de la Seine-Maritime (76)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Fontaine-le-Dun n'est pas soumise à un plan de prévention du bruit. Le site de la sucrerie de Cristal Union est soumis aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997 relatifs à la limitation des bruits émis par les ICPE. Le site est soumis à un contrôle périodique de ses émissions sonores (au moins une fois tous les 3 ans).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas inclus dans la zone tampon d'un site UNESCO, ni dans le périmètre de protection d'un monument historique.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas inclus dans le périmètre d'une zone humide délimitée.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fontaine-le-Dun est soumise au Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation de la Vallée du Dun, approuvé le 13 janvier 2011. Le site se situe hors zone inondable. Il n'y a pas de PPRT sur la commune. Le site se situe en dehors de tout PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas sur un ancien site répertorié dans la base de donnée BASIAS, ni dans la base de donnée BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe dans une zone de répartition des eaux souterraines de l'Albien-Néocomien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans le périmètre de protection rapproché d'un captage d'eau potable. Le site se situe à environ 1 km du périmètre de protection éloigné du captage de Fontaine le Dun.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans le périmètre d'un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est le SIC "Littoral cauchois" (FR 2300139) à 7.8 km au nord du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas à proximité d'un site classé.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de prélèvements d'eau superficielle ou souterraine.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les talus à proximité des bassins seront drainés afin de stabiliser les pentes pendant les travaux. Les eaux drainées correspondront à des eaux d'infiltration des talus. Au vu de la faible surface des talus, la productivité de la masse d'eau souterraine (FRHG203 Craie altérée du littoral cauchois, niveau 1) ne sera pas impactée par le drainage.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du bassin de confinement des eaux de rejet accidentel nécessitera d'augmenter la surface au sol du bassin actuel et engendrera la production de déblais. Ces derniers seront dans la mesure du possible réutilisés en aménagements paysagers ou en comblement d'anciens bassins existant dans le périmètre autorisé de l'ICPE.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est excédentaire en matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un passage faune et flore a été effectué par le bureau ExEco en mars 2017 : - les bassins n'abritent pas de végétation aquatique; - observation d'un adulte de Triton alpestre au sud du petit bassin et d'une ponte assez récente correspondant a priori à de la grenouille agile et d'un cordon de ponte de crapaud commun. Le faible niveau d'eau (qq cm) présage qu'il peut ne pas y avoir de succès effectif de la reproduction de ces espèces. Il est probable que les amphibiens fréquentent les espaces au nord, au niveau de la ZNIEFF I. Les travaux ne sont pas susceptibles d'engendrer des incidences significatives. La période des travaux sera adaptée autant que possible.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé à proximité d'un site Natura 2000. Les travaux n'auront pas d'effet d'emprise sur le site. par ailleurs au vu de l'occupation actuelle du site et de son voisinage, les travaux ne remettent pas en question les cycles des espèces déterminantes Natura 2000 (reproduction, déplacement...)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve dans l'emprise du site industriel de Cristal Union à proximité de la STEP du site. Les espèces identifiées sur le site ne sont pas répertoriées comme déterminantes de la ZNIEFF II La Vallée du Dun (230031023). Les travaux constituant une construction d'un bâtiment et la réhabilitation de deux bassins au sein d'un site industriel existant, les impacts du projets seront modérés sur les habitats et les espèces.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve dans l'emprise du site industriel de Cristal Union à proximité de la STEP du site, il n'engendrera pas la consommation d'espaces naturels agricoles, forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas en zone de PPRT. De plus, le site se situe à plus de 500 m des autres installations de la sucrerie.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas dans une zone réglementée du PPRI de la Vallée du Dun.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de construction d'un bâtiment et la réhabilitation des deux bassins n'engendrera pas de risques sanitaires supplémentaires en propre.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant les travaux de construction du bâtiment et de réhabilitation des bassins, les engins de chantiers augmenteront le trafic sur la zone de façon très ponctuelle, limité aux amenée et repli des engins.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les engins respecteront les normes bruit en vigueur. La durée du chantier sera limitée à quelques semaines. En conséquence la construction du bâtiment et la réaffectation des deux bassins n'engendreront pas de nuisances sonores supplémentaires.

Emissions	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude se situe à proximité directe avec la STEP du site de la sucrerie et à 500 m des installations de la sucrerie. Le site doit respecter les valeurs conformément à l'arrêté du 02/02/2004. La création d'un bassin de stockages des boues peut potentiellement engendrer des odeurs. Au vu du traitement à la chaux pour stabiliser la dégradation microbienne, de l'épaississement des boues, du contexte olfactif existant et la distance des habitations, l'impact du stockage en bassin, à l'air libre est faible.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation du bâtiment d'épaississement des boues de STEP abritant des équipements électriques n'engendrera de nuisances vibratoires significatives. La réaffectation des deux bassins n'engendrera pas de nuisances vibratoires supplémentaires.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation du bâtiment d'épaississement des boues de STEP n'engendra pas de nuisances lumineuses supplémentaires à celles des installations existantes La réaffectation des deux bassins n'engendrera pas de nuisances lumineuses supplémentaires.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation du bâtiment d'épaississement des boues de STEP n'engendrera pas des rejets significatifs dans l'air. La réaffectation des deux bassins n'engendrera pas de rejets dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation du bâtiment d'épaississement des boues de STEP engendrera des liquides qui seront recyclés dans les installations existantes de la STEP. La réaffectation des deux bassins n'engendrera pas de rejets liquides supplémentaires. Les eaux surnageantes seront traitées dans les installations existantes de la STEP.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas d'effluents supplémentaires.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les boues stockées dans le bassin sont issues de la production sucrière agricole. Elle seront utilisées pour de l'épandage. Le projet n'entraînera pas la production de déchets supplémentaires. Les eaux de rejet accidentelles récoltées dans le futur bassin de confinement seront pompées et traitées dans en filière appropriée.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein d'un site industriel, dans une zone entourée de terrains agricoles. Le projet de construction d'un bâtiment industriel et la réhabilitation et réaffectation des bassins n'entraîneront pas de modifications significatives du paysage du site. Il n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'entraînera aucune modification des activités humaines de sylviculture, d'urbanisme et d'aménagement. Il entraînera l'amélioration du recyclage des eaux sur le site et la valorisation des boues issues de la STEP.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet existant ou approuvé n'a été recensé sur la commune de Fontaine-le-Dun et à proximité du site

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Concernant les enjeux du milieu naturel, la sensibilité est faible comme indiqué ci-avant.

Les travaux n'auront pas d'incidence significative. Toutefois, le maître d'ouvrage envisage les mesures suivantes :

- aménagement d'un ancien bassin non utilisé au Nord-Est en mare afin d'offrir un site de substitution de qualité pour les espèces en présence et d'améliorer la fonctionnalité écologique (corridor) entre les ZNIEFF I et II. (suite à préconisation d'un écologue - Voir rapport "diagnostic écologique ExEco d'avril 2017 en pièce jointe)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de l'absence d'incidences significatives recensées à ce stade, la réalisation d'une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

Par ailleurs, le projet va faire l'objet d'un dossier dit de "porter à connaissance" visant à préciser la nature et l'importance des effets sur l'environnement, et de proposer des mesures adaptées.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Compte-rendu du pré-diagnostic des enjeux écologique sur la zone du projet (Rapport ExEco).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Fontaine-le-Dun

le, 24/04/2017

Signature



Le Directeur d'Etablissement,
P. PETIT

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus